**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 31 (1902)

**Heft:** 14

Rubrik: Chronique scolaire

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Divers. — M. Barbey, maître à l'école régionale de Courtion, nous donne lecture de son bon et substantiel rapport sur la question mise à l'étude par le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation.

M. Wicht, instituteur, à Autigny, donne aussi connaissance de son excellent travail: Rapport sur la 2<sup>me</sup> question, mise à l'étude dans le IV<sup>me</sup> arrondissement, à savoir:

« Emploi du manuel d'agriculture dans les cours de perfection-

Vu l'heure avancée, la discussion de ces rapports doit nécessairement être écourtée. M. le Président, se faisant l'interprète de l'assemblée félicite, les rapporteurs pour leur fructueux et consciencieux travail.

La discussion du rapport de M. Wicht sera reprise dans les conférences régionales. Nous entendons encore une suggestive leçon de M. Pilloud, instituteur, à Vuisternens. Par des moyens habiles, avec l'aide de cartons portant les signes des quatre opérations et quelques chiffres, il nous montre, en quelques instants seulement, tous les avantages et toutes les ressources que l'instituteur intelligent peut tirer du tableau de calcul, Rheinarth, que toutes les écoles devraient posséder.

Les aiguilles ne se sont point arrêtées sur le cadran blanc de l'horloge pendant notre laborieuse conférence, elles marquent midi et demi. M. le Président remercie les membres de l'assemblée pour l'empressement, l'attention et la bonne volonté qu'ils ont apportés à cette réunion.

Puis, M. Crausaz, instituteur, à Noréaz, clôt la séance en déclamant avec la vigueur, l'âme et le brio qu'on lui connaît, l'émouvante poésie de Victor Hugo; « l'Expiation ou la retraite de la grande armée en Russie ». Nous nous rendons ensuite à l'Hôtel de la Tête-Noire, où un excellent dîner nous est servi.

M. Bæchler, instituteur, à Villars-sur-Glâne remplit les fonctions de major de table. Sous son habile et spirituelle direction, les toasts, les chants, les déclamations, les productions humoristiques ne cessent de se succèder. Tous les convives sont en verve; la joie et la gaieté débordent.

Cette modeste réunion laissera dans les cœurs de tous les participants les meilleurs et les plus durables souvenirs.

Monnard, inst. à Corserey, secrét.

# Chronique scolaire

Fribourg. — Cours d'instruction pour maîtres de dessin. — Le 20 avril a eu lieu, au Technicum de Fribourg, l'ouverture d'un cours d'instruction pour maîtres de dessin. C'est déjà le cinquième cours donné à Fribourg depuis l'établissement du Technicum.

Le programme pour l'obtention d'un diplôme de maître comprend deux parties. La première partie du programme, parcourue cette année, comporte le dessin à vue, la projection, le modelage et d'autres branches secondaires correspondantes. Ce cours compte six participants seulement, venant tous de cantons différents.

La seconde partie du programme sera donnée l'année prochaine.

La clôture du cours actuel d'instruction est fixée au 24 juillet, et les examens auront lieu les 22, 23 et 24 du même mois.

— Sténographie. — La réunion des instituteurs et amis de la sténographie annoncée dans notre dernier numéro a eu lieu à Romont, le 3 juillet, à l'hôtel de la Croix-Blanche, sous la présidence de M. Bonabry. Les deux groupes des duployens et des aimé-parisiens sont tombés d'accord pour la fondation d'une Société fribourgeoise de sténographie. Un Comité d'organisation est constitué.

Doctorat. — M. l'abbé F. Singy, zélé collaborateur de notre Revue, vient de subir avec succès, à Rome, l'examen final pour l'obtention du doctorat en philosophie. Nos chaleureuses félicitations.

· **\*** 

## **AVIS OFFICIELS**

Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg a fixé à 30 fr. la cotisation que doivent verser les membres de la Caisse de retraite du corps enseignant. Les sociétaires sont invités à s'acquitter, jusqu'au 20 juillet courant, entre les mains de M. Corminbœuf, caissier, à Belfaux Après ce délai, les cotisations impayées seront prises en remboursement.

\* \*

1. Les chants à étudier pendant la présente année scolaire sont les suivants :

1º Le chanteur, Nº 34. — 2º Le berger, Nº 57. — 3º Roulez tambours, Nº 87. — 4º Les bords de la libre Sarine, Nº 123. B. - Voir le Recueil de chants du Valais, dernière édition.

Dans les écoles de filles et les classes inférieures, les Nos 3 et 4, ci-dessus indiqués, pourront être remplacés par deux autres chants ou par des cantiques.

II. Pour le reste, se conformer au programme général, pages 33 et 34. (Communiqué.)

-----

«La principale application qu'on devrait avoir serait de former son jugement, et de le rendre aussi exact qu'il le peut être, et c'est à quoi devrait tendre la plus grande partie de nos études. On se sert de la raison comme d'un instrument pour acquérir les sciences, et on devrait se servir au contraire des sciences pour perfectionner sa raison, la justesse de l'esprit étant infiniment plus considérable que toutes les connaissances spéculatives. > (ARNAULD.)